



Qui sommes-nous?

Des professionnels : 4 avocats, 1 juriste et 5 psychologues qui apportent une aide juridique et un soutien psychologique aux enfants victimes de maltraitance ainsi qu'aux adultes ayant subi des mauvais traitements dans leur enfance.

Nos actions

- écoute et soutien psychologique
- conseil et suivi juridique
- prise en charge thérapeutique
- formation, sensibilisation et prévention

...auprès des enfants, ados et adultes.

Nos ambitions

- formation des futurs enseignants
- sensibilisation des magistrats
- création d'un pôle de la maltraitance

- ..



« J'ai eu la chance de naître dans une famille unie, aimante et protectrice, et ainsi vivre une enfance heureuse. Lorsque j'ai eu 3 enfants, j'ai voulu m'engager dans une association d'aide aux enfants victimes de maltraitance, et j'ai choisi «L'ENFANT BLEU», association dont je suis aujourd'hui le président.

Protéger et défendre les enfants victimes de viols, de coups ou d'insultes est au cœur de mes préoccupations et je porte toute mon énergie dans cette cause.

Ne perdons jamais de vue que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de notre société de demain, alors mettons tout en œuvre pour que tous puissent se tenir debout.

Aujourd'hui je souhaite mettre en place une chaine solidaire auprès de partenaires qui voudront s'engager dans la protection des enfants.

L'aide financière qu'ils apporteront à l'association permettra de pérenniser et de développer toutes nos actions.

D'ores et déjà, je tiens à manifester ma reconnaissance à tous ceux et celles qui vont rejoindre cette grande chaine de solidarité».

Valorisez l'image de votre organisation grâce à votre générosité

Apposez le label «l'enfant bleu» sur tous VOS OUTIS de communication

Soyez visible comme partenaire sur les supports de l'association



Comment fonctionne le Label ?

Le principe est celui d'un engagement financier au long cours au côté des enfants.

Il vous suffit de remplir le formulaire «Partenaire engagé» et de le retourner signé à l'association. A partir de 30 € par mois* (soit 12 € après déduction fiscale), vous recevrez le Label «partenaire engagé» sous différents formats pour l'intégrer à votre site web, vos plaquettes etc... Vous choisirez également un support sur lequel est présenté le Label (support plexi à poser ou accrocher, sticker, tableau...).

Nous aider, c'est les aider!

^{*} Chaque partenaire engagé recevra 2 fois par an un bilan financier détaillé permettant de savoir comment sont utilisés les fonds, ainsi qu'un reçu fiscal déductible à hauteur de 60%. Il pourra également se désengager à tout moment sans préavis



LEUR AVENIR EST LE NÔTRE

Il n'y a pas de honte à être heureux, mais on peut l'être encore plus en tendant la main.

> 18c, rue Songieu 69100 Villeurbanne T 04 78 68 11 11 enfantbleu@free.fr

www.enfantbleulyon.fr



OUI, je choisi d'être partenaire engagé!

Mandat de prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association **L'Enfant Bleu/Lyon** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **L'Enfant Bleu/Lyon**.



Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Autre :€
Identifiant créancier SEPA : FR15ZZZ639455
Créancier
Nom : L'Enfant Bleu - enfance maltraitée
Adresse : 18 C, rue Songieu
Pays : France
: Récurrent/répétitif Ponctuel
Nota: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.